

L'expert forestier, à la croisée des attentes

Olivier Noiret

Le pouvoir de l'imaginaire et du spirituel oriente fortement nos attentes de la forêt.

*La **Société Royale Forestière de Belgique** et **Natagora** ont organisé en septembre 2005 quelques activités en commun. L'occasion de rencontres et de débats fructueux autour de la sylviculture et de la biodiversité. Afin de prolonger ces journées, nous avons donné l'occasion à **Olivier Noiret**, gestionnaire forestier, de nous présenter sa profession et les rôles de la sylviculture à la croisée des regards des utilisateurs de la forêt, de l'observateur de la nature à l'exploitant forestier.*

La biodiversité ne se réduit pas aux « petites fleurs et petits oiseaux », comme certains forestiers pourraient le laisser penser... De même, la sylviculture n'est pas limitée à la simple production de bois, comme pourraient le penser certains naturalistes...

Le rôle de la sylviculture est d'orienter l'évolution de l'écosystème forestier vers le meilleur équilibre possible entre des attentes humaines variées et les services que cet écosystème peut fournir. L'expert forestier doit donc connaître

tout d'abord les priorités données par le propriétaire au patrimoine qu'il gère pour prendre les décisions adéquates.

Quant à la biodiversité, selon la « circulaire biodiversité » de la Région wallonne, il s'agit de l'ensemble des espèces sauvages (faune et flore) et de leurs habitats, liés aux différents stades de développement de l'écosystème forestier, depuis le stade de régénération jusqu'à la forêt sénescence. La diversité s'exerce à trois niveaux : les gènes, les espèces et les écosystèmes.



*Cet article paraît simultanément dans ce magazine et dans **Silva Belgica**.*

Le forestier observe la forêt au rythme lent et doit intégrer son contexte écologique, économique, social et administratif local et international pour mieux la comprendre. Il en retire les informations utiles à la gestion, pour approvisionner en bois, en biodiversité, en eau, en air, en loisir... une société en perpétuel changement. Il ne maîtrise toutefois pas en profondeur tous ces sujets. L'économiste, le naturaliste, l'environnementaliste, le sociologue... deviennent alors pour lui des conseillers.



La forêt joue un rôle essentiel et irremplaçable dans la protection de l'eau.

La fonction environnementale : la forêt abrite des espèces, rares ou banales, qui méritent notre attention. Ici un oxalis.



Les conseils des uns et des autres sont parfois opposés... et chacun est d'une impérieuse nécessité aux yeux de celui qui les défend. Il n'est pourtant pas possible d'établir une échelle des valeurs, chacune ayant des références personnelles, culturelles, sociales, éducatives... différentes. Le forestier doit alors trancher de façon pragmatique en intégrant au mieux les différents éléments au contexte afin de former un ensemble cohérent.

En pratique, sur le terrain

Pour le gestionnaire forestier, c'est la forêt elle-même qui produit l'argent qui est indispensable à sa gestion. Le maintien des fonctions environnementale et sociale est donc financé en grande partie par la fonction économique.

Par exemple, s'il faut conserver un arbre d'intérêt biologique aux dimensions imposantes, le gestionnaire réfléchira à deux fois. Si, lors d'un marquage des arbres qui partiront en coupe, un forestier se retrouve face à un gros hêtre



Certains forestiers s'aménagent un petit coin de paradis, récompense du travail accompli.



À quoi sert la forêt ?

Cette question utilitariste peut paraître incongrue, mais est nécessaire à l'établissement d'un objectif concret et la prise de décisions par le forestier. On peut regrouper en trois grandes catégories les fonctions de la forêt. Par ordre alphabétique :

La fonction économique reprend l'ensemble des services fournis par les écosystèmes forestiers qui font l'objet d'un marché. Cette fonction répond à un besoin important de la société. Par exemple, en Belgique, le bois représente le deuxième poste budgétaire d'importation de matière première après le pétrole. Cette fonction est la mieux chiffrée. Faire entrer la nature dans un schéma économique peut constituer un frein ou gêner certaines personnes.

La fonction environnementale a trait à la protection de la biodiversité, bien évidemment, mais aussi à la protection de l'air, du sol, de l'eau. Ces derniers aspects, lorsqu'ils sont prioritaires, ne nécessitent pas toujours une biodiversité maximale ou une naturalité irréprochable de la forêt. La notion de nature, reprise dans cette fonction, est perçue de manière très différente d'une personne à l'autre.

La fonction sociale et culturelle comprend bien évidemment le tourisme et les plaisirs récréatifs que nous apprécions tous. Elle comprend aussi la fonction paysagère, de plus en plus importante dans les aménagements forestiers à grande échelle. Et quand il s'agit d'apprécier la beauté d'un paysage, on se laisse parfois emporter par une part de subjectivité.

Accueillir le public pour son plaisir : un rôle primordial attribué à la forêt.

dépérissant d'un revenu approximatif de 450 € qui ne prendra plus de valeur commerciale avec le temps, le forestier, dans toute sa sagesse pragmatique, le fera abattre.

Lorsque ce même forestier, un peu plus loin, rencontre un chêne encore plus gros, encore plus vieux, encore plus beau, il pourra le conserver pour la nature, pour son côté paysager, sentimental, familial... Bref, parce qu'il y est attaché.

Par ailleurs, les 450 € perçus lors de la vente du hêtre, permettront au propriétaire, par exemple, de financer le maintien du chêne et la place qu'il occupe. Et si la vente du hêtre n'est pas suffisante, le propriétaire optera dans certains cas pour des essences plus rémunératrices comme l'épicéa, le Douglas, le peuplier ou encore le chêne rouge, afin de maintenir l'équilibre financier à l'échelle de son patrimoine.

Par contre, si un jour quelqu'un impose à ce corporatiste invétéré la conservation de ce chêne, il manifesterà son humeur avec plus ou moins de véhémence, en invoquant notamment la perte financière. La réaction vive du forestier est compréhensible. Les droits de succession qu'il a payés en plusieurs générations sont souvent plus élevés que la valeur de vente de l'arbre. Il est le seul à payer à la collectivité, via ses impôts, le maintien de cet arbre pour l'intérêt de cette même collectivité.

La forêt produit du bois indispensable, par exemple, pour le secteur de la construction. Ici, la bergerie entièrement en bois du programme LIFE de Saint-Hubert.



Olivier Noiret

L'argent n'explique pas tout

En terme d'aménagement, lorsqu'il en a la possibilité, le forestier aime conserver des zones moins ou non exploitées, où la nature est laissée à elle-même. Parfois, il la travaille pour qu'elle ait un aspect bien spécifique ou des couleurs bien particulières au fil des saisons. Là, tout est affaire de goût. Ces zones, qui sont la récompense d'un travail de longue haleine, ne sont pas choisies au hasard.

Une série d'aménagements ne sont donc pas économiquement rationnels. L'argumentation économique est pourtant régulièrement de mise. Sans doute parce que les conflits de valeur sont stériles, et que dans ces situations, l'argument matérialiste est le point de référence commun. Le propriétaire considère plus souvent les critiques, contraintes ou appropriations comme des immixtions dans sa vie privée et son patrimoine familial que dans son portefeuille.

La créativité et l'esprit d'entreprise s'en trouvent ainsi affectés. Le bénévole qui travaille dur pour restaurer une réserve naturelle est fier et reconnu dans la qualité de son travail offert à la société. On retrouve un sentiment extrêmement similaire chez les forestiers.

Conclusion

Le forestier est responsable d'un patrimoine aux enjeux financiers, naturels, paysagers... acquis par lui-même ou hérité de ses ancêtres et qu'il veut léguer à ses successeurs. La gestion d'une forêt se joue sur des décennies voire des siècles, contrairement à l'évolution des demandes de la société, faites d'antagonismes. La force et le pouvoir de la nature lui servent de guide et le rendent humble et patient. Ce passionné se retrouve donc à l'interface de la forêt et de la société, dans toutes leurs dimensions et leurs rythmes d'évolution différents, à l'interface des nécessités d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



Olivier Noiret

Ce chêne majestueux, conservé de génération en génération, fait la fierté de son propriétaire

La fonction environnementale : la forêt est constituée de milieux particuliers qu'il convient de protéger.



Olivier Noiret